

Le doctorat ès sciences

Passé • Présent • Avenir

*André TUILIER • Docteur ès lettres,
Directeur honoraire de la Bibliothèque de la Sorbonne*

Dans cet exposé, vous me permettrez d'opérer une brève synthèse des questions que vous avez justement posées et d'en tirer la portée historique pour l'avenir qui nous intéresse principalement en l'occurrence. Je soulignerai à cet effet trois aspects qui m'apparaissent essentiels :

1. La genèse de la notion de thèse sur laquelle il faut revenir et qui est souvent oubliée à l'heure actuelle.
2. Les avatars de la thèse dans l'université napoléonienne et dans l'université contemporaine.
3. La situation actuelle et les perspectives d'avenir.

I. La genèse de la notion de thèse

Au sujet des origines de la notion de thèse, il faut préciser ce qui s'est dit au cours de cette journée. Dans l'Université d'Ancien Régime antérieure à la Révolution française, cette notion avait un caractère concret que nous avons perdu aujourd'hui, parce qu'elle se situait dans la structure coopérative de l'institution universitaire de l'époque, formée de maîtres et d'étudiants. De fait, l'exercice que nous appelons thèse n'était d'abord qu'une leçon inaugurale que le nouveau maître prononçait devant ses professeurs et devant ses pairs, et qui était suivie d'une discussion que l'impétrant engageait avec son auditoire dans le prolongement de la méthode socratique fondée sur le dialogue et sur une pédagogie vivante.

Dans cet exercice, l'étudiant devait faire la preuve de sa maîtrise professionnelle, conformément à la tradition rigoureuse des corporations anciennes. D'où le nom qui était donné au dernier grade de la hiérarchie corporative de l'université